

Séance du 22 Décembre 2005

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL**

*Le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au lieu habituel de ses séances et a délibéré sur la question suivante dont le compte rendu a été affiché à la porte principale de la Mairie.*

-oOo-

**PRESENTS** : Dr Grenet, Maire-Président ; MM. Etchegaray, Millet-Barbé, Labayle, Pommiez, Mme Durruty, MM. Massé, Delas, Mme Dufrêne, MM. Gommez-Vaez, Saussié, Adjoint ; Mme Favoreu-Dumas, MM. Laroche, Trunet, Lozano, Mmes Ipharraguerre, Chevrel, Bordenave, Darmendrail, Lauqué, Bédarrides, MM. Escapil-Inchauspé, Melle Carreiro, M. Charrier, Mmes Doucet-Joyé, Levraud, M. Hontabat, Mmes Larran-Lange, Bisauta, Capdevielle, M. Casenave, Mme Lougarot, MM. Larralde, Sarhy, Conseillers Municipaux.

**ONT DONNE POUVOIR** : Mme Boé à Mme Chevrel ; Mme Chabaud-Massoni à M. Massé ; M. Causse à Mme Bisauta.

**ABSENTS** : Mme Jeambrun, M. Arandia.

**SECRETAIRE** : Mme Doucet-Joyé.

**OBJET** : AFFAIRES CULTURELLES - Boutique du Musée Basque et de l'Histoire de Bayonne : proposition de tarification de produit mis en vente

M. MASSE présente le rapport suivant :

Mes Chers Collègues,

Par délibérations en date des 10 juin, 29 juillet, 21 décembre 2004 et 26 mai 2005 vous avez autorisé la vente de produits par la boutique du musée et fixé les prix de vente de ceux-ci.

Afin d'élargir la gamme des articles proposés et répondre ainsi aux demandes et attentes du public, il convient de mettre en vente un nouvel ouvrage de librairie consacré aux stèles funéraires (fascicule proposant des textes en cinq langues) au tarif suivant :

Fascicule « *L'ombre de la vivante nuit* »

5 €

Je vous demande de bien vouloir approuver ce nouveau tarif qui s'inscrira dans la régie de recettes du Musée Basque et de l'Histoire de Bayonne.

Adopté.

Ont signé au registre les membres présents.